

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Avis public est donné que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le changement de nom conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre 0-9) et qu'il a décrété conformément à l'article 210.3.1 de cette même loi les demandes ayant pour objet le changement de nom et de régime par lequel la municipalité est dorénavant régie par la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) sous le nom de « Municipalité de Saint-Irénée ».

Un avis de changement de nom et de régime a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 19 juin 2021, numéro 25, à la page 433.

Les changements de nom et de régime de la municipalité sont entrés en vigueur le 19 juin 2021.

Avis donné le 30 juin 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marie-Claude Lavoie', is written in a cursive style.

Marie-Claude Lavoie, directrice-générale